



COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL n°3

Réunion du :	Lundi 10 août 2026 17H30
Présidence :	Xavier MULLER
Présent(s) :	Alain BACHELET (vice-Président), Sandra GARDELLA (secrétaire). Thomas VECCHIOLI, Jean MANICACCI, Thomas CIPRIANI.
Excusé(s) :	Jean FORNACCIARI (vice-président), Antoine ROMBALDI (secrétaire), Ange BASTIANI, René MANUELLI, Sylvestre ANTONINI. Gabriel ADRIANI, Andria MURATI, Michel CATANI, Loic CAPRETTI, Didier BARILI.
Absent(s) :	Néant
Assiste(nt) à la séance :	Néant

COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS



1. RÉGIONAL 3 et RÉGIONAL 4

La CRC réunie ce soir à procéder à la composition de la poule de régional 3 pour la saison 2026/2027.

Faisant suite à un nombre important de forfaits et de non engagement par des équipes initialement maintenues ou reléguées au niveau R3, la CRC à procédé aux repêchages de plusieurs équipes du niveau inférieur (R4 et bien évidemment éligible à une montée), correspondant au nombre de place vacantes dans le niveau R3.

Classement final R4 de la saison 2025/2026 + éligibilité à une montée :

- 1^{er} : GFC AJACCIO 2 ————— En règle statut des jeunes **ÉLIGIBLE**
- 2^{ème} : AS GHISO/PRUNELLI 2 ———— En règle statut des jeunes **ÉLIGIBLE**
- 3^{ème} : USC CORTE 3 ————— En règle statut des jeunes **ÉLIGIBLE**
- 4^{ème} : FC PONTE LECCIA MOROSAGLIA ——— En règle statut rural **ÉLIGIBLE**
- 5^{ème} : S LUMIACCIA ———— Pas en règle statuts jeune et rural, **NON ÉLIGIBLE**
- 6^{ème} : FC ST JEAN ————— En règle statut des jeunes, **ÉLIGIBLE**
- 7^{ème} : TOGA FCB ————— En règle statut des jeunes, **ÉLIGIBLE**
- 8^{ème} : FC SOTTA ————— Pas en règle statuts jeune et rural, **NON ÉLIGIBLE**
- 9^{ème} : FC BIGODE ————— Pas en règle statuts jeune et rural, **NON ÉLIGIBLE**
- 10^{ème} : AS ROCCA TARAVU ——— Pas en règle statuts jeune et rural, **NON ÉLIGIBLE**
- 11^{ème} : AS CASINCA 3 ————— En règle statut des jeunes, **ÉLIGIBLE**
- 12^{ème} : FC G. BASTIACCI ——— Pas en règle statuts jeune et rural, **NON ÉLIGIBLE**

COMPOSITION de la poule R3 pour la saison 2026/2027, 12 équipes

(5 maintiens, 2 accessions, 5 repêchages suite aux modalités d'accession pour 5 places vacantes) :

- GALLIA LUCCIANA 3 ——— **MAINTIEN**
- AS PORTO VECCHIO 2 — **MAINTIEN**
- AS CAPI CORSU ——— **MAINTIEN**
- AS ANTISANTI ——— **MAINTIEN**
- FC U NIOLU ——— **MAINTIEN**
- GFC AJACCIO 2 ——— **ACCESSION**
- AS GHISO PRUNELLI 2 - **ACCESSION**
- USC CORTE 3 ——— **REPÊCHAGE**
- FC PONTE LECCIA M. — **REPÊCHAGE**
- FC ST JEAN ——— **REPÊCHAGE**

- TOGA FCB ----- **REPÊCHAGE**
- AS CASINCA 3 ----- **REPÊCHAGE**

En attente de validation du comité directeur

La CRC réunie ce soir à procéder à l'état des lieux des engagements R4 pour la saison 2026/2027.

Les nouveaux clubs n'ayant pas tous finalisés leurs procédures administratives, la CRC laisse aux clubs jusqu'au 31 Aout 2026 pour finaliser toutes leurs démarches administratives, et pour engager leur équipe via footclub.

Les clubs déjà existants et voulant engager une équipe au niveau R4, merci de le faire via footclub avant le 31 Aout 2026.

Équipes déjà engagées en R4 :

- FC SOTTA
- FC BIGODE
- AS ROCCA TARAVU
- FC AJACCIEN
- AS CAPI CORSU 2
- ASC CALENZANA
- FC TORRA
- JS MONTESORO
- SUD FC 2
- US VEZZANI

La CRC composera la ou les poules R4 au plus tard le 1^{er} septembre 2026.

2. COURRIERS

- La CRC prend note du mail reçu du FC ST JEAN annonçant le retrait de son équipe U18 pour la saison 2026/2027.
- La CRC prend note du mail reçu du SC BOCOGNANO annonçant le non-engagement de son équipe réserve senior « SC BOCOGNANO 2 » pour la saison 2026/2027 (initialement maintenue en R3).
- La CRC prend note du mail reçu de AFA annonçant le non-engagement de son équipe réserve senior « AFA 2 » pour la saison 2026/2027 (initialement maintenue en R3).

- La CRC prend note du mail reçu du FC ORIENTE annonçant le non-engagement de son équipe senior pour la saison 2026/2027 (initialement rétrogradée de R3 en R4).
- La CRC prend note du mail reçu de l'AS CARGESE annonçant le non-engagement de son équipe senior pour la saison 2026/2027 (initialement rétrogradée de R2 en R3).
- La CRC prend note du mail reçu de l'AS CALINZANA annonçant le non-engagement de son équipe senior pour la saison 2026/2027 (initialement rétrogradée de R2 en R3).
- La CRC prend note du mail reçu du GFCBL annonçant le non-engagement de son équipe senior pour la saison 2026/2027 (initialement maintenue en R3).

3. FORFAIT

Coupe GAMBARDELLA :

FC ST JEAN / FJE BIGUGLIA, tour préliminaire du dimanche 30 août 2026 :
forfait de ST JEAN ; amende de 150 euros.

4. CHAMPIONNAT U18

- Suite au forfait du FC ST JEAN

La CRC prendra une décision sous 15 jours concernant le rééquilibrage numérique des poules U18.